

Notre-Dame-du-Bon-Conseil, lundi 8 avril 2013 à 19h30.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville conformément à nos règlements numéros 323-2003, 338-2005 et au Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants : Daniel Dufort, Marie-Lyne Landry Stéphane Dionne, Éric Allard, Maureen Landry, Jacqueline Demers.

Formant quorum sous la présidence du maire Michel Bourgeois.

Valérie Aubin, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

***À noter que le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger la lecture du texte, et ce, sans discrimination pour le genre féminin.*

1. OUVERTURE, PRIÈRE, PRÉSENCE ET BIENVENUE:

Le maire constate le quorum et déclare la session ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents et madame Valérie Aubin récite une prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:

2013.082

Il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

1. Ouverture, prière, présences et bienvenue ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal du 18 mars 2013;
4. Adoption des comptes à payer et transferts ;
5. Période de questions ;
6. Dépôt de la correspondance ;
7. Demande des citoyens et autres ;
 - 7.1 Demande Jean-Marc Benoit ;
 - 7.2 Demande Jacques Deshaies CPTAQ ;
 - 7.3 Demande Défi Pierre Lavoie ;
8. Administration ;
 - 8.1 Transport Adapté, demande 2013 et ajustement 2012 ; (2012.054)
 - 8.2 Achat nouvel ordinateur, poste travail ;
 - 8.3 Salon Artisanat et Culture Afeas ;
 - 8.4 Rencontre Copernic 18 avril 2013 ;
9. Incendie et sécurité publique ;
 - 9.1 Facture au 31 mars 2013;
 - 9.2 Adoption du règlement de prévention incendie 394-2013 ;
 - 9.3 Règlement d'emprunt camion incendie;
 - 9.4 Achat de matériel ;
 - 9.5 Camion auto-pompe ;
10. Voirie et urbanisme ;
 - 10.1 Luminaires de rue ;
 - 10.2 Balayage piste cyclable ;
 - 10.3 Travaux garage Excavation Alexandre St-Pierre ;
11. Loisirs ;
 - 11.1 Bibliothèque ;
12. Hygiène du milieu ;
 - 12.1 Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-Francois ;
 - 12.1.2 Bacs – collecte aux 2 semaines ;
13. Dépôt et rapport des comités;
14. Période de questions;
15. Varia ;
16. Levée de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.083

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL 18 MARS 2013;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Éric Allard et résolu d'adopter le procès-verbal du 18 mars 2013 tel que rédigé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.084

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS;

Considérant les déboursés en date du 8 avril 2013, déboursés effectués durant le mois :

Compte à payer durant le mois au 8 avril 2013 :

Chèque	fournisseur (description)	montant
	Salaires (mars 2013)	12 568.48\$
5773	Mun. Village NDBC (incendie janvier et février 2013)	12743.28\$
5774	SAAQ (immatriculation Ford F150)	443.21\$
5775	Citoyen (remboursement 100% prime des non-résidents chaises)	4.00\$
*5776	Les estampes J.R.P. inc. (estampes chèques et dateur).....	73.58\$
Total :	13 264.07\$

Compte à payer au 8 avril 2013

5777	Salaires (inclus dans salaire de mars 2013)	
5778	ADMQ (congrès 2013).....	528.89\$
5779	Biolab (analyse d'eau)	87.85\$
*5780	Mégaburo (papeterie, papier, enveloppe)	123.38\$
5781	Ferme Buholz (déneigement borne sèche)	275.94\$
5782	François Lupien (2 ^e vers. Déneigement hôtel de ville et garage)....	420.00\$
**5783	Machinerie Benoit et frère (2bacs noir et extracteur d'huile).....	251.74\$
5784	Therrien Couture, avocats (lettre aux vérificateurs)	132.22\$
5785	Ministre du Revenu du Québec (remises salaires mars 2013)	3 498.00\$
5786	MRC Drummond (quote-part avril 2013, mise à jour réforme) ...	10 551.34\$
5787	2750-0552 Qc inc. (dernier versement contrat 2012-2013)	17 119.98\$
5788	Receveur général du Canada (remises salaires mars 2013)	1 553.02\$
5789	R.G.M.R. Bas St-François (quote part avril 2013).....	5 911.92\$
5790	Supérieur Propane (propane refacturé au locataire).....	562.40\$
5791	Téléphone Guèvremont (téléphone).....	112.49\$
5792	Xerox Canada (location photocopieur)	905.85\$
5793	Infotech (logiciel élection)	2 874.38\$
5794	Industrielle Alliance (ass.collective avril 2013)	644.08\$
**5795	Visa (essence camion)	297.51\$
5796	Ferme Alane (déneigement borne sèche).....	287.44\$
5797	SCU (modification règlement d'urbanisme).....	462.78\$
5798	Hélène Ducharme (ménage mars 2013)	200.00\$
5799	Citoyen (remb. Prime non-résident location gym)	65.00\$
**5800	David Beauchemin.....	78.18\$
5801	C.R.S.B.P. (contribution 2013 bibliothèque).....	5 014.13\$
5802	Mun. Village (livres biblio).....	359.68\$
De 5803	Contribuables (remboursements suite à la mise à jour/réforme)	633.86\$
À 5818		
5819	CN (entretien passage à niveau).....	591.05\$
5820	Hydro Québec (luminaires).....	51.54\$
5821	Michel Bourgeois (dépl. journée ruralité St-Louis de Blandford.).....	40.00\$
5822	MRC Drummond (gestion des cours d'eau)	595.20\$
5823	Supérieur Propane (droit du gouv. Québec)	5.24\$
5824	Jacqueline Demers (dépl. Lancement semaine action bénévole).....	14.56\$
Total :	54 249.65\$

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'accepter les déboursés ci-dessus énumérés pour un montant de 67 513.72\$

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

* Dépenses autorisées par la directrice générale Valérie Aubin en référence au règlement de délégation de pouvoir.

** Dépenses autorisées par l'inspecteur Gilles Parenteau en référence au règlement de délégation de pouvoir.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La parole est accordée aux gens présents.

6. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE;

La liste de la correspondance est déposée.

MMQ ASSURANCE;

2013.085

Considérant la tenue de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des membres sociétaires de la Mutuelle des Municipalité du Québec le 3 mai prochain à 11h00 au Best Western Plus Hôtel Universel à Drummondville;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser Marie-Lyne Landry à assister à l'assemblée de la MMQ. Que les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7. DEMANDE DES CITOYENS ET AUTRES;**7.1 DEMANDE JEAN-MARC BENOIT;**

2013.086

Considérant la demande de monsieur Jean-Marc Benoit pour la tenue du Super motocross sous une formule festival du 22 au 25 août 2013;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser la tenue de l'activité sur 4 jours soit du 22 au 25 août 2013.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

7.1 DEMANDE JEAN-MARC BENOIT CHAMPIONNAT PROVINCIAL AMXQ LES 22-25 AOÛT 2013;

2013.087

Considérant la demande de monsieur Jean-Marc Benoît afin de tenir le championnat provincial Motocross AMXQ, course d'auto à obstacle du 22 au 25 août 2013 au 1800, route 122;

Considérant que la demande vise aussi l'autorisation de consommation de boissons alcoolisées à l'extérieur;

En conséquence, il est proposé par Maureen Landry, appuyé par Éric Allard et résolu d'autoriser la tenue de l'évènement du 22 au 25 août 2013 et d'autoriser la consommation de boissons alcoolisées sur le site des activités.

Que les membres du conseil n'ont pas la compétence et n'émettent pas d'avis sur la sécurité des installations

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.088

7.2 DEMANDE JACQUES DESHAIES CPTAQ;

Considérant la demande de monsieur Jacques Deshaies qui désire obtenir l'autorisation de construire une résidence sur un terrain de la route # 259,

Considérant que la présente demande ne cause aucun préjudice aux activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles puisque plusieurs résidences existent déjà à proximité du site de la nouvelle résidence,

Considérant qu'il y a déjà eu une résidence sur ce terrain, que des fondations existent toujours et que le terrain compte-tenu de ses particularités physiques est irrécupérable pour l'agriculture,

Considérant que cette demande est conforme aux orientations du schéma d'aménagement et aux règlements d'urbanisme de la municipalité,

Considérant qu'il y a très peu ailleurs sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil-Paroisse et hors de la zone agricole, d'espace disponible pour ériger une résidence,

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu à l'unanimité que les membres du conseil appuient la demande présentée par monsieur Jacques Deshaies.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.089

7.3 DEMANDE DÉFI PIERRE LAVOIE;

considérant la demande du défi pierre lavoie afin de passer dans notre municipalité sur la route 122 le 15 juin prochain;

En conséquence, il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Maureen Landry et résolu d'autoriser les vélos à passer sur notre territoire et que les démarches auprès du MTQ devront être faites puisque cette route est sous la juridiction du MTQ.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8. ADMINISTRATION;

8.1 TRANSPORT ADAPTÉ – DEMANDE 2013 ET AJUSTEMENT 2012;

2013.090

Considérant les demandes pour le transport adapté;

Considérant que la loi oblige la municipalité à offrir le service sur son territoire ;

Considérant que la municipalité peut offrir le service à l'extérieur de son territoire ;

Considérant que depuis 2007 la municipalité accepte un montant maximum de 250\$ pour les déplacements à l'extérieur de son territoire par personne admissible;

Considérant que la démarche doit être refaite chaque année;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Éric Allard et résolu de confirmer notre engagement à offrir un service de transport adapté dans le volet souple des modalités d'application du nouveau programme d'aide au transport adapté à compter du 1^{er} janvier 2013.

De confirmer l'engagement de la municipalité à défrayer un montant maximal de 250\$ annuellement (correspondant au 20% du coût). Le coût des transports est fait au coût de 15\$ par déplacement.

Que le Ministère des Transports défraie 65% du coût total;

Que l'utilisateur doit contribuer pour un montant de 15% du montant total estimé.

Que le mode d'organisation retenu est la subvention directe à l'utilisateur.

D'autoriser la directrice générale, Valérie Aubin à faire les demandes et démarches nécessaires auprès du Ministère des Transports du Québec.

Qu'une demande d'ajustement soit faite pour 2012 sur le cout réel des déplacements effectués.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.2 ACHAT D'UN NOUVEL ORDINATEUR

2013.091

Considérant qu'il y a lieu de changer l'ordinateur du poste de travail;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Dionne, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser un montant de 584.38\$ pour changer le boîtier du poste de travail de la directrice générale adjointe au Centre Informatique Drummond. D'autoriser 3 heures de travail pour la préparation, montage en atelier, et mise en place et configuration réseau au bureau. Que ce montant sera pris à même le poste entretien informatique.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

8.3 SALON ARTISANAT ET CULTURE AFEAS;;

Lecture de la lettre reçue de l'Afeas.

8.4 RENCONTRE COPERNIC 18 AVRIL 2013;

2013.092

Il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Jacqueline Demers et résolu d'autoriser une personne à se rendre à la réunion de copernic le 18 avril prochain. Que les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE;

9.1 FACTURE AU 31 MARS 2013 ;

reporté

9.2 RÈGLEMENT DE PRÉVENTION INCENDIE 394-2013;

Une rencontre sera prévue pour l'étudier. Un doodle sera envoyé aux personnes concernées

9.3 RÈGLEMENT D'EMPRUNT CAMIONI INCENDIE;

2013.093

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Maureen Landry et résolu unanimement :

QUE la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale Inc. pour son emprunt du 16 avril 2013 au montant de 239 600 \$ par **billet** en vertu du règlement d'emprunt numéro 396-2012, au prix de 98,19 échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

8 900 \$	1.75 %	16 avril 2014
9 200 \$	1.90 %	16 avril 2015
9 500 \$	2.05 %	16 avril 2016

9 700 \$	2.25 %	16 avril 2017
202 300 \$	2.45 %	16 avril 2018

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.094

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 396-2012;

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil souhaite emprunter par billet un montant total de 239 600 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE \$
396-2012	239 600\$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Il est proposé par Jacqueline Demers, appuyé par Stéphane Dionne et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 239 600 \$ prévu au(x) règlement(s) d'emprunt numéro(s) 396-2012 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et la secrétaire-trésorière);

QUE les billets soient datés du 16 avril 2013;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2014.	8 900 \$
2015.	9 200 \$
2016.	9 500 \$
2017.	9 700 \$
2018.	10 000 \$(à payer en 2018)
2018.	192 300 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de la paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le(s) règlement(s) d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 16 avril 2013), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2019 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le(s) règlement(s) numéro(s) 396-2012, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.095

9.4 ACHAT DE MATÉRIEL:

Considérant la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 2 octobre 2012;

Considérant la politique relative à l'acquisition de biens et ou services;

Considérant les prix reçus :

	Aréo-feu	CMP Mayer	Parafiamma
13 paires gants	890.50\$	676.00\$	
5 lampes de poches	585.00\$	595.00\$	
2 batteries pour lampes	70.00\$	74.00\$	
2 gaffes 4'	144.00\$	130.00\$	
2 gaffes 8'	158.00\$	140.00\$	
8 paires bottes	1 000.00\$	928.00\$	976.00\$
2 robinets vanne	450.00\$	370.00\$	
4 dossards fluo	140.00\$	220.00\$	
1 boyau 25'	77.50\$	85.00\$	
2 habits incendie	2 660.00\$	2 880.00\$	
8 casques pompiers	1 408.00\$	1 320.00\$	1 400.00\$

En conséquence, il est proposé par Éric Allard, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu d'autoriser les achats suivants chez :

Aérofeu : 5 lampes de poches, 2 batteries pour lampes, 4 dossards fluo, 1 boyau 25', 2 habits incendie au coût total de 3 532.50\$ plus taxes.

CMP Mayer : 13 paires de gants, 2 gaffes 4', 2 gaffes 8', 8 paires de bottes, 2 robinets vannes, 8 casques pompiers au coût total de 3 564.00\$ plus taxes.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

2013.096

9.5 CAMION AUTO POMPE:

Considérant que l'auto pompe de prêt;

Considérant que la livraison sera faite sur réception des parts des municipalités;

En conséquence, il est proposé par Daniel Dufort, appuyé par Marie-Lyne Landry et résolu de déboursier un montant de 106 401.76\$ pour notre part de l'auto pompe. 40 000\$ à même le fond incendie pour les camions et 66 401.76\$ à même le surplus accumulé.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10 VOIRIE ET URBANISME:

10.1 LUMINAIRES DE RUES:

L'inspecteur prendra des renseignements concernant les prix pour l'installation de luminaires standards et solaires à l'intersection du 10^e rang Wendover, chemin des Serres et Chemin Quatre Saisons.

10.2 BALAYAGE PISTE CYCLABLE:

2013.097

Il est proposé par Éric Allard, appuyé par Stéphane Dionne et résolu d'autoriser un montant de 400\$ pour balayer la piste cyclable dans le rang de la rivière.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

10.3 TRAVAUX GARAGE EXCAVATION ALEXANDRE ST-PIERRE:

2013.098

Considérant la demande d'Excavation Alexandre St-Pierre, locataire du garage municipal à l'autoriser à faire des travaux pour l'installation d'équipements en perçant le mur;

En conséquence, il est proposé par Marie-Lyne Landry, appuyé par Daniel Dufort et résolu d'autoriser Alexandre St-Pierre à faire les travaux demandés, conditionnel à un engagement écrit de sa part à remettre le mur dans le même état qu'avant les travaux.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers et conseillères

11 LOISIRS;

11.1 BIBLIOTHÈQUE;

Rapport de comité

12. HYGIÈNE DU MILIEU;

12.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS;

Rapport de comité

12.1.2 BACS COLLECTE AUX 2 SEMAINES;

La collecte aux 2 semaines fut une réussite. Elle sera renouvelée l'an prochain dès novembre. Les commerces ayant demandé un 2^e bac pourront l'acheter au coût de 70\$ sinon la Régie le reprendra.

13. DÉPÔT ET RAPPORT DES COMITÉS;

Chaque membre du conseil fait un compte rendu de ses comités.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS;

La période est accordée aux gens dans la salle;

15. VARIA;

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE;

2013.099

Il est proposé par Maureen Landry et résolu de lever l'assemblée à 20h40.

Michel Bourgeois,
Maire

Valérie Aubin, gma
Directrice générale/
Secrétaire-trésorière

Je soussignée certifie que les déboursés dans la présente session ont des crédits suffisants.

Valérie Aubin, gma
Directrice générale / secrétaire-trésorière